



Avis sur l'évaluation des enseignements

L'AÉTÉLUQ, l'Association étudiante de la TÉLUQ rassemble tous les étudiants inscrits à la TÉLUQ. Notre mandat est de lutter pour la défense de nos droits et de nos intérêts ainsi que pour l'amélioration de nos conditions de vie étudiante.

AETELUQ
100, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) Canada
H2X 3P2
1-800-665-4333, poste 810929
www.aeteluq.org

Rédaction de l'avis: Patricia Julien

Avis de l'AETELUQ sur l'évaluation des enseignements

Considérant que la formation dispensée à la TÉLUQ se doit d'être de la plus haute qualité possible;

Considérant que l'évaluation des enseignements par les étudiants-es est un outil essentiel et avantageux pour tous;

Considérant le droit légitime des étudiants-es de contribuer à l'amélioration de la qualité de leur formation, et ce notamment par l'évaluation des enseignements;

Considérant qu'une formation de qualité est garante d'un diplôme de qualité et dûment reconnu;

L'AETELUQ demande à la TELUQ ainsi qu'à tous les intervenants concernés, et ce, dans les meilleurs délais possibles:

De réaliser un bilan exhaustif des dispositifs d'assurance qualité de la formation actuellement en place par un comité composé de toutes les parties prenantes, y compris les étudiant-es, et que ce bilan soit sous la responsabilité de la Direction de l'Enseignement et de la Recherche;

D'adopter une politique cadre portant sur l'assurance qualité intégrant le processus d'évaluation des enseignements en tant qu'outil d'amélioration de la qualité des enseignements;

D'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action institutionnel incluant des objectifs, des cibles, un échéancier, des ressources humaines et financières, que celui-ci soit évalué à date fixe et que le principe d'amélioration continue soit appliqué;

De mettre en place un système de gestion de la qualité incluant un processus d'évaluation semestriel des enseignements standardisé et systématique tout en permettant d'intégrer les spécificités propres à chaque cours;

De faciliter la mise en place du processus d'évaluation des enseignements afin de favoriser un taux de participation maximal;

D'assurer que l'anonymat des étudiant-es participant au processus d'évaluation soit préservé;

De mettre en place un processus de rétroaction efficace afin que les commentaires émis par les étudiants aux personnes tutrices soient facilement transmissibles aux professeurs et pris en considération;

De définir et d'adopter un processus du suivi des évaluations afin que les résultats de celles-ci se concrétisent en bonifications et en améliorations concrètes;

De former un comité de suivi des évaluations sous la responsabilité de la Direction des Enseignements et de la Recherche afin de s'assurer de la transparence et de l'efficacité du processus;

De présenter des résultats globaux de l'évaluation des enseignements pour une période donnée auprès du public en raison de son statut d'institution publique.

Annexe

Nouvelles de l'AETELUQ, octobre 2010

Évaluation de l'encadrement et du contenu des cours : Pourquoi est-ce important?

http://benhur.telug.quebec.ca/wordpress/sanspapier/nouvelles_aetelug/aetelug_1010/

Jusqu'à tout récemment, il n'était pas possible pour les étudiants de la TÉLUQ de faire une rétroaction officielle, une évaluation sur la qualité des services d'encadrement dispensés, soit le tutorat. Mais depuis la session d'été 2010, un formulaire d'évaluation est enfin transmis à la fin d'un cours. Pour la toute première fois, les étudiants peuvent officiellement transmettre leur appréciation, qu'elle soit positive ou négative. Mais afin que cette évaluation soit vraiment utile et qu'elle permette l'amélioration et le maintien de la qualité des services, il est essentiel que le plus grand nombre d'étudiants possible participent à cette évaluation. De plus, cette première initiative d'évaluation ne doit pas être la dernière, car les services d'encadrement au deuxième cycle ainsi que le contenu des cours ne sont pas encore évalués.

L'évaluation de l'enseignement, soit de la prestation des enseignants et du contenu des cours, existe déjà dans certaines universités. L'UQAM en fait la promotion sur son site Internet et sur son campus. Son slogan : *Faites-vous entendre!* [1] L'Université de Montréal propose une évaluation de mi-session en plus de celle qui est statutaire à la fin de chaque session [2]. Autre fait à souligner, l'UQAM comme l'Université Laval considèrent qu'il s'agit d'un droit qui est inscrit dans la Charte des droits des étudiants :

Université Laval: « Les étudiants et les étudiantes ont le droit de procéder eux-mêmes à l'évaluation des enseignements reçus et ainsi de contribuer à l'évaluation des cours.»

UQAM : « Les étudiants ont le droit de participer au processus d'évaluation des enseignements afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de leur formation. »

Mais si l'évaluation de l'enseignement, par les étudiants, a été reconnue par ces grandes universités, il y a fort à parier que cela se soit concrétisé suite à de nombreux échanges, débats, analyses et négociations. Cela a dû prendre un certain temps et peut-être quelques luttes étudiantes.

Comme le soulignent plusieurs intervenants [3], même si la notion d'évaluation du rendement ou de la qualité est davantage présente dans le milieu privé et dans la fonction publique, elle n'est pas encore bien intégrée ni bien perçue dans le milieu de l'enseignement. D'ailleurs, une série d'articles portant sur le sujet ont été publiés au mois de septembre 2009 [4] dans le cadre des grands dossiers du journal *Le Soleil*. Madame Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, y reconnaît que les enseignants sont probablement les seuls dans le réseau public à ne pas faire l'objet d'évaluation. Pourquoi ces résistances existent-elles?

Sans faire un portrait exhaustif, il est néanmoins possible de penser que cela est peut-être relié au fait qu'être évalué n'est pas toujours très agréable et que cela peut avoir des conséquences. Même si on sait qu'on donne un bon service, que le contenu d'une formation a été bien réfléchi et qu'il correspond à de bons standards, le fait de savoir qu'il y aura une évaluation peut créer bien des appréhensions. Comment les commentaires seront-ils formulés? Est-ce que notre ego survivra à cette critique? Est-ce qu'il y aura une réprimande? Comment le patron utilisera-t-il ces informations? Cependant, il faut aussi reconnaître que même si le fait d'être enseignant ou de donner un service d'encadrement peut signifier avoir davantage de connaissances et de compétences sur un sujet donné, cela n'est pas synonyme de perfection ni d'omniscience. Tout

travail réalisé, tout enseignement dispensé, tout service rendu est perfectible. Mais pour améliorer une prestation, pour savoir ce qui peut être encore mieux fait, il est fréquemment nécessaire d'avoir un point de vue extérieur, une rétroaction constructive. Et c'est ce que permet une évaluation structurée, basée sur des critères bien définis et réalisée par les étudiants. Un autre point positif, comme le mentionne Madame Longpré [5], est qu'il s'agit aussi d'une excellente façon de valoriser la profession: « Évaluer, c'est la base de la valorisation des enseignants. Comment voulez-vous valoriser si on ne sait pas ce qui se passe dans nos écoles ? Ce serait une excellente façon de reconnaître les forces des enseignants et les domaines à améliorer ».

L'évaluation de l'encadrement, comme première étape, et celle du contenu des cours, comme étape subséquente, sont une source importante d'informations qui peuvent grandement aider les personnes tutrices, les professeurs et éventuellement le personnel administratif à bonifier et améliorer la qualité de leurs services et de leur prestation. Plus les étudiants participeront à cette évaluation, plus les résultats seront utiles et pertinents. Voici donc une des meilleures façons pour les étudiants de pouvoir œuvrer à améliorer leurs conditions d'études et la qualité de l'enseignement dispensé à la TÉLUQ.

[1] http://www.ssa.uqam.ca/evalens/FAQ_Etudiants.htm

[2] <http://www.evaluationenseignement.com/accueil>

[3] Marinova, Maya, *L'évaluation des enseignants*, Atelier animé à Kazanlak, en octobre 2007
http://www.abpf.be/International/Evaluation_rapportCGRI.html

[4] Journal Le Soleil, Les grands dossiers : *Les profs dans la mire*, Daphnée Dion-Viens, septembre 2009 <http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/actualites/education/200909/04/01-899024-un-bulletin-pour-les-profs.php>

[5] Journal Le Soleil, Les grands dossiers : *Les profs dans la mire*, Daphnée Dion-Viens, septembre 2009 <http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/actualites/education/200909/04/01-899024-un-bulletin-pour-les-profs.php>

Références supplémentaires

École Polytechnique de Montréal, **Politique d'évaluation, d'amélioration et de valorisation de l'enseignement** : http://www.polymtl.ca/sg/docs_officiels/1310eva4.htm

Université de Montréal, Faculté de médecine, **Politique facultaire de l'évaluation de l'enseignement et des enseignants**:
http://www.medbev.umontreal.ca/eve/Politique_facultaire_evaluation.pdf

Université Laval, **Politique d'encadrement de l'évaluation des activités d'enseignement par les étudiants aux trois cycles** : <http://www.ulaval.ca/sg/reg/Politiques/encadrement.html>

UQAM, **Politique d'évaluation des enseignements** :
http://www.instances.uqam.ca/politiques/Politique_23.html

UQAR, **Règlement 7 : évaluation de l'enseignement aux études de premier cycle**:
<http://www.uqar.ca/files/secretariat-general/reglements/reglement7.pdf>

UQO, **Politique relative à l'évaluation et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement** : <http://www4.uqo.ca/direction-services/secretariat-general/politiques-reglements/documents/politiqueevaluationqualiteenseignement.pdf>

UQTR, **Politique institutionnelle d'appréciation de la qualité des activités d'enseignement**: <http://www.uqtr.ca/vrsg/Reglementation/2009-CA541-07-R5657.pdf>

Université Sherbrooke, **Politique cadre sur la qualité de la formation**:
<http://www.usherbrooke.ca/accueil/fileadmin/sites/accueil/documents/direction/politiques/2500-024.pdf>

Association des universités et collèges du Canada, **Principes d'assurance de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur du Canada** :
http://www.aucc.ca/qa/pdf/qa_f.pdf

Conseil des ministres de l'éducation du Canada, **Éducation post-secondaire : Assurance de la qualité** : http://www.cmec.ca/Programs/post/qa/Pages/default_fr.aspx

Ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport, **Politique québécoise à l'égard des universités : Pour mieux assurer notre avenir** : <http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-univ/1410-28f.pdf>

European Association for Quality Assurance in Higher Education ((ENQA), **Références et lignes directrices pour le management de la qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur**: <http://www.enqa.eu/files/ESG%20version%20FRA.pdf>